# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### 1. Identification

Identificateur de produit SPRAYCORE® SC 5000

Autres moyens d'identification

103865 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société **ITW Performance Polymers** 

**Adresse** 35 Brownridge Rd

Unité 1

800-424-9300

Halton Hills, ON L7G 0C6

Service à la clientèle Personne-ressource 978-777-1100 Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Dangers pour la santé Liquides inflammables Catégorie 3 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2 Cancérogénicité Catégorie 1B Toxicité pour la reproduction Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles -Catégorie 1

expositions répétées

Non classé.

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Mention de danger

Liquide et vapeur inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

prolongée.

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 SDS CANADA

## Conseil de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage Élimination Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

**Autres dangers** 

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

## Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Résine polyester		néant	30 - 60
Styrène		100-42-5	10 - 30
Talc		14807-96-6	5 - 10
alpha-méthylstyrène		98-83-9	1 - 5
DIOXYDE DE TITANE	DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	1 - 5
Calcaire		1317-65-3	0.1 - 1
SILICE, CRISTALLINE, QUAF	RTZ	14808-60-7	0.1 - 1
Autres composant sous les ni	veaux à déclarer		30 - 60

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 SDS CANADA

#### Informations générales

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

d'intervention
Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeur inflammables.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 SDS CANADA

### 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Éliminer les sources d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites	d'exposition	n protes	ssionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exp Composants	Туре	Valeur	Forme
ALPHA-METHYLSTYRENE (CAS 98-83-9)	TWA	10 ppm	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	40 ppm	
	TWA	20 ppm	
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.
Canada, LEMT pour l'Alberta (Cod	le de l'hygiène et de la sécurit	é au travail. Annexe 1. Tablea	u 2)
	le de l'hygiène et de la sécurit Type	é au travail, Annexe 1, Tablea Valeur	u 2) Forme
Composants ALPHA-METHYLSTYRENE	_		
Composants ALPHA-METHYLSTYRENE	Туре	Valeur	
Composants ALPHA-METHYLSTYRENE	Туре	Valeur 483 mg/m3	
Composants ALPHA-METHYLSTYRENE	Type STEL	<b>Valeur</b> 483 mg/m3 100 ppm	
Canada. LEMT pour l'Alberta (Cod Composants  ALPHA-METHYLSTYRENE (CAS 98-83-9)  Calcaire (CAS 1317-65-3)	Type STEL	Valeur 483 mg/m3 100 ppm 242 mg/m3	

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 SDS CANADA

	Туре	Valeur	Forme
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Particules inhalables
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	170 mg/m3	
		40 ppm	
	TWA	85 mg/m3	
		20 ppm	
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Particules inhalables
Canada. LEMT pour la Colombie-E chimiques, Réglementation sur la	santé et sécurité au travail 29		
Composants	Туре	Valeur	Forme
ALPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9)	TWA	10 ppm	
alcaire (CAS 1317-65-3)	STEL	20 mg/m3	Poussières totales.
	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	75 ppm	
	TWA	50 ppm	
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Respirable.
Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants	ement 217/2006, Loi sur la séc Type	curité et l'hygiène du travail) Valeur	Forme
oniposants	. , , , ,	valeui	1 011110
LPHA-METHYLSTYRENE	TWA	10 ppm	
LPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) NOXYDE DE TITANE			
LPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE,	TWA	10 ppm	Fraction respirable.
LPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	10 ppm 10 mg/m3	
LPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) BILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA TWA	10 ppm 10 mg/m3 0.025 mg/m3	
ALPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) GILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) STYRENE (CAS 100-42-5)	TWA TWA TWA STEL	10 ppm 10 mg/m3 0.025 mg/m3 40 ppm	
LPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) BILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) BTYRENE (CAS 100-42-5)  Calc (CAS 14807-96-6)  Canada. LEMT pour l'Ontario. (Coi	TWA TWA TWA STEL TWA TWA	10 ppm 10 mg/m3 0.025 mg/m3 40 ppm 20 ppm 2 mg/m3	Fraction respirable. Fraction respirable.
ALPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) STYRENE (CAS 100-42-5)  Talc (CAS 14807-96-6)  Canada. LEMT pour l'Ontario. (Cor Composants  ALPHA-METHYLSTYRENE	TWA TWA TWA STEL TWA TWA TWA TWA	10 ppm  10 mg/m3  0.025 mg/m3  40 ppm 20 ppm 2 mg/m3  gents biologiques et chimiques	Fraction respirable.  Fraction respirable.
ALPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) GILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) GTYRENE (CAS 100-42-5)  Falc (CAS 14807-96-6) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Concomposants  ALPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE	TWA TWA TWA STEL TWA TWA TWA TWA ntrôle de l'exposition à des a	10 ppm 10 mg/m3 0.025 mg/m3 40 ppm 20 ppm 2 mg/m3 gents biologiques et chimiques	Fraction respirable.  Fraction respirable.
LPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) DILICA, CRYSTALLINE, DUARTZ (CAS 14808-60-7) DIATYRENE (CAS 100-42-5) DIATYRENE (CAS 100-42-5) DIATYRENE (CAS 100-42-5) DIATYRENE (CAS 14807-96-6) DIATYRENE (CAS 14807-96-6) DIATYRENE CAS 14807-96-6) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) DILICA, CRYSTALLINE, DUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA TWA TWA STEL TWA TWA TWA TWA TYPE TWA TWA TWA	10 ppm 10 mg/m3 0.025 mg/m3 40 ppm 20 ppm 2 mg/m3 gents biologiques et chimiques Valeur 10 ppm 10 mg/m3 0.1 mg/m3	Fraction respirable.  Fraction respirable.
LPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) IOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) ILICA, CRYSTALLINE, PUARTZ (CAS 14808-60-7) TYRENE (CAS 100-42-5)  alc (CAS 14807-96-6)  anada. LEMT pour l'Ontario. (Coromposants  LPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) IOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) ILICA, CRYSTALLINE, PUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA TWA TWA STEL TWA TWA TWA outrôle de l'exposition à des autres Type TWA TWA	10 ppm  10 mg/m3  0.025 mg/m3  40 ppm 20 ppm 2 mg/m3  gents biologiques et chimiques Valeur  10 ppm  10 mg/m3	Fraction respirable.  Fraction respirable.  Forme
CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) DILICA, CRYSTALLINE, DUARTZ (CAS 14808-60-7) DIAMETRICAS 14807-96-6) Canada. LEMT pour l'Ontario. (Composants  LEPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) DILICA, CRYSTALLINE, DUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA TWA TWA STEL TWA TWA TWA TWA TYPE TWA TWA TWA TWA TWA TWA TWA TWA STEL TWA	10 ppm 10 mg/m3 0.025 mg/m3 40 ppm 20 ppm 2 mg/m3 gents biologiques et chimiques Valeur 10 ppm 10 mg/m3 0.1 mg/m3	Fraction respirable.  Fraction respirable.  Forme
CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) STYRENE (CAS 100-42-5)  Canada. LEMT pour l'Ontario. (Corcomposants  ALPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) STYRENE (CAS 100-42-5)	TWA TWA TWA STEL TWA TWA TWA OUTFOIL DE I'exposition à des au Type TWA TWA TWA TWA TWA STEL	10 ppm 10 mg/m3 0.025 mg/m3 40 ppm 20 ppm 2 mg/m3 gents biologiques et chimiques Valeur 10 ppm 10 mg/m3 0.1 mg/m3 100 ppm 35 ppm 2 fibres/cc	Fraction respirable.  Fraction respirable.  Forme
ALPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) STYRENE (CAS 100-42-5)  Canada. LEMT pour l'Ontario. (Cor Composants  ALPHA-METHYLSTYRENE CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) STYRENE (CAS 100-42-5)	TWA TWA TWA STEL TWA TWA TWA TWA TYPE TWA TWA TWA TWA TWA TWA TWA TWA STEL TWA	10 ppm  10 mg/m3  0.025 mg/m3  40 ppm 20 ppm 2 mg/m3  gents biologiques et chimiques Valeur  10 ppm  10 mg/m3  0.1 mg/m3  100 ppm 35 ppm	Fraction respirable.  Fraction respirable.  Forme
ALPHA-METHYLSTYRENE (CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) STYRENE (CAS 100-42-5)  Canada. LEMT pour l'Ontario. (Corcomposants  ALPHA-METHYLSTYRENE (CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) STYRENE (CAS 100-42-5)  Calc (CAS 14807-96-6)  Canada. LEMT du Québec, (Minist Composants	TWA TWA TWA STEL TWA	10 ppm  10 mg/m3  0.025 mg/m3  40 ppm 20 ppm 2 mg/m3  gents biologiques et chimiques Valeur  10 ppm  10 mg/m3  0.1 mg/m3  100 ppm 35 ppm 2 fibres/cc 2 mg/m3	Fraction respirable.  Fraction respirable.  Forme  Fraction respirable.  Fraction respirable.

Composants	Туре	Valeur	Forme
		100 ppm	
	TWA	242 mg/m3	
		50 ppm	
Calcaire (CAS 1317-65-3)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière respirable
STYRENE (CAS 100-42-5)	STEL	426 mg/m3	
		100 ppm	
	TWA	213 mg/m3	
		50 ppm	
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	3 mg/m3	Poussière respirable

Canada. LEMI pour la Saskatchev Composants	Туре	Valeur	Forme '
ALPHA-METHYLSTYRENE (CAS 98-83-9)	15 minutes	100 ppm	
	8 heures	50 ppm	
Calcaire (CAS 1317-65-3)	15 minutes	20 mg/m3	
	8 heures	10 mg/m3	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	15 minutes	20 mg/m3	
	8 heures	10 mg/m3	
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	8 heures	0.05 mg/m3	Fraction respirable.
STYRENE (CAS 100-42-5)	15 minutes	40 ppm	
	8 heures	20 ppm	
Talc (CAS 14807-96-6)	15 minutes	6 mg/m3	Fraction respirable.
		20 mg/m3	Fraction inhalable.
	8 heures	2 mg/m3	Fraction respirable.

#### Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH Valeur Échantillon Composants Déterminant **Temps** d'échantillonnage STYRENE (CAS 100-42-5) 40 μg/L Urine Styrène 400 mg/g Acide Créatinine mandélique dans l'urine plus acide phénylglyoxyliq

#### Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Styrène (CAS 100-42-5)

Peut être absorbé par la peau.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 SDS CANADA

<sup>\* -</sup> Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

**Protection respiratoire** Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physiqueLiquide.FormeLiquide.CouleurBlanc casséOdeurAromatiqueSeuil olfactifNon disponible.pHNon disponible.

Point de fusion et point de

congélation

-31 °C (-23.8 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Point d'éclair

145 °C (293 °F) estimation

32.0 °C (89.6 °F) estimation

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

1.1 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

6.1 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur8.53 hPa estimationDensité de vapeurNon disponible.Densité relativeNon disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

**Température** 490 °C (914 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décompositionNon disponible.ViscositéNon disponible.

**Autres informations** 

**Densité** 1.42 g/cm3 estimation

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 103865 Version n°: 03 Date de révision: 03-Mai-2020 Date d'émission : 06-Juillet-2019 Propriétés explosives Non explosif.

Inflammable IC estimation Classe d'inflammabilité

Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 1.42 estimation

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses Conditions à éviter

températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

Matériaux incompatibles Acides forts. Agents comburants forts. Aluminium. Peroxydes. Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu. Produits de décomposition

dangereux

## 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Inhalation

Provogue une irritation cutanée. Peut provoguer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Les connaissances sur les dangers pour la santé sont incomplètes. Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

# Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Résultats d'épreuves Composants **Espèces** 

alpha-méthylstyrène (CAS 98-83-9)

Aiguë **Orale** 

DL50 Rat 4900 mg/kg

Styrène (CAS 100-42-5)

Aiguë **Orale** 

DL50 Rat 1 g/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Calcaire (CAS 1317-65-3) Irritant DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Irritant

Sensibilisation respiratoire La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Peut provoguer une allergie cutanée. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité sur les cellules

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

germinales

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

# Carcinogènes selon l'ACGIH

alpha-méthylstyrène (CAS 98-83-9)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 SDS CANADA DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Styrène (CAS 100-42-5)

Talc (CAS 14807-96-6)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

alpha-méthylstyrène (CAS 98-83-9)

Probablement cancérogène pour l'homme.

Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Styrène (CAS 100-42-5)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Talc (CAS 14807-96-6)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Effet cancérogène suspecté chez les humains. Effet cancérogène détecté chez les animaux.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

alpha-méthylstyrène (CAS 98-83-9) DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Styrène (CAS 100-42-5) Talc (CAS 14807-96-6)

Styrène (CAS 100-42-5)

2B Peut-être cancérogène pour l'homme. 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

1 Cancérogène pour l'homme.

Carcinogène connu chez l'homme.

2A Probablement cancérogène pour l'homme. 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Styrène (CAS 100-42-5)

Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérogène

pour les humains

Toxicité pour la reproduction S

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

is repetees exposition prolonged

Danger par aspiration Effets chroniques La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

alpha-méthylstyrène 3.48 Styrène 2.95

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 SDS CANADA

103865 Version n°: 03 Date de révision: 03-Mai-2020 Date d'émission : 06-Juillet-2019

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

**Numéro ONU** UN1866

Désignation officielle de

transport de l'ONU

RÉSINE EN SOLUTION, inflammable

Classe de danger relative au transport

Classe Danger subsidiaire П Groupe d'emballage

Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

UN1866 **UN number** 

**UN proper shipping name** Transport hazard class(es)

Resin solution flammable

3 Class Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No.

**ERG Code** 3L

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

**IMDG** 

**UN** number UN1866

UN proper shipping name Transport hazard class(es) **RESIN SOLUTION flammable** 

Class 3 Subsidiary risk Packing group Ш **Environmental hazards** 

Marine pollutant No. F-E, S-E

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Non déterminé(e). Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000

103865 Version n°: 03 Date de révision: 03-Mai-2020 Date d'émission: 06-Juillet-2019

## 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Nom de l'inventaire

Non inscrit

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

# Inventaires Internationaux Pays ou région

Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

#### 16. Autres informations

Date de publication06-Juillet-2019Date de la révision03-Mai-2020

Version n° 03

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000

En stock (Oui/Non)\*

#### Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Composition / renseignements sur les ingrédients : Sommaire des composants

Nom de la matière : SPRAYCORE® SC 5000 SDS CANADA 12 / 12

103865 Version nº: 03 Date de révision: 03-Mai-2020 Date d'émission : 06-Juillet-2019